

La domination arachidière et la problématique
reconversion du Sénégal

Avant de signaler les problèmes qui me paraissent les plus importants à étudier pour l'avenir du Sénégal, je brosserai un tableau rapide de la situation économique de ce pays à l'heure actuelle.

1) La domination arachidière :

La situation actuelle du Sénégal est contradictoire : on y constate l'absence de toute croissance économique, alors que, par ailleurs, se manifestent des "dynamismes sociaux" qui montrent que le milieu humain n'est pas passif devant les changements économiques qui ont affecté ce pays.

a) L'absence de croissance économique :

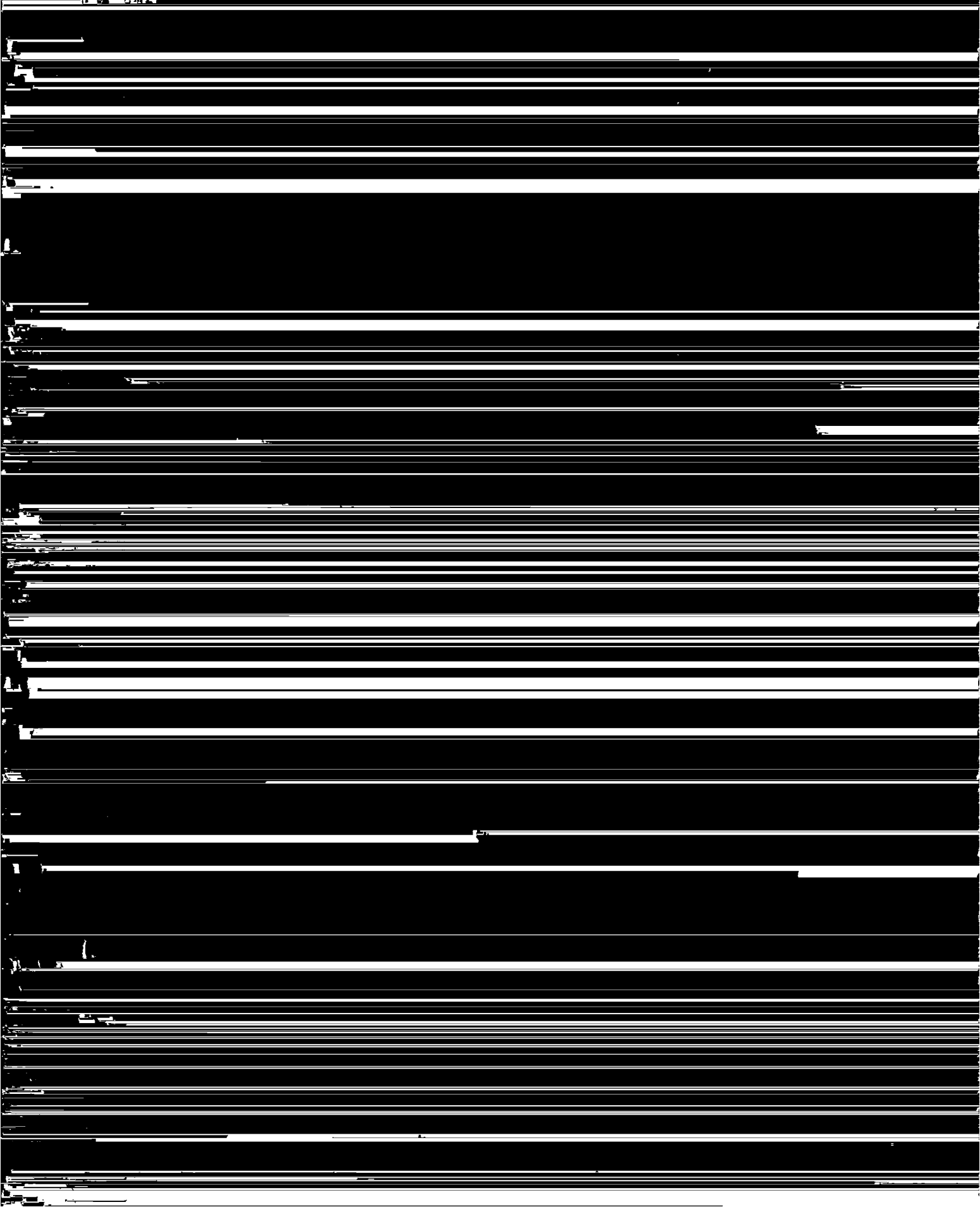
Le Sénégal a été voué à la culture de l'arachide à partir de la seconde moitié du XIXème siècle - C'est ainsi qu'au moment de l'apogée de la domination coloniale (1920-30) on avait abouti aux spécialisations suivantes pour les territoires de l'AOF :

- Sénégal : arachides
- Guinée : bananes
- Côte-d'Ivoire : cacao, café
- Dahomey : palmiers
- Mali : coton

Il s'agissait donc de monocultures d'exportation, fondements d'un système d'"économie de traite" tel que pratiquement aucun investissement n'était fait dans la production agricole et que la grande majorité des profits était rapatriée en métropole.

A l'époque, le contexte mondial était favorable à l'arachide sénégalaise, et la métropole aurait pu essayer de peser sur la détermination des cours mondiaux - Mais, il n'en a pas été question, puisque personne ne se souciait du revenu du producteur et que le problème économique qui préoccupait les esprits était tout autre : c'était celui de la transformation des arachides en huile dans les usines de la métropole - Ainsi, au cours de la période de domination coloniale, le Sénégal a acquis à la fois sa spécialisation arachidière et la certitude que la détermination des cours mondiaux échappait totalement au pays producteurs.

Avec l'indépendance politique, une reconversion économique brutale était impossible, tant était lourd le poids des structures économique héritées de la période précédente : la spécialisation dans la monoculture arachidière ne pouvait guère être maintenue. Mais, au même temps, le contexte mondial devenait de plus



totalément disparu du Pérou à la suite de la conquête espagnole (1). Il est évident que les modes de colonisation propres au Sénégal et au Pérou sont différents

contact avec l'extérieur. Mais, cette comparaison prouve aussi que le seul contact entre deux cultures différentes ne produit pas forcément la disparition totale de la culture porteuse de la technique la moins évoluée.

Au contraire, l'exemple du Sénégal est surprenant par les différents "dynamismes" qui se sont manifestés en zone rurale face aux changements politico-économiques : soit un "dynamisme de reconstruction" de la part d'une société qui cherche auprès de ses marabouts le substitut des anciennes hiérarchies politiques

Pour échapper à ce double piège, je ne vois qu'une solution : la diversification des productions, et c'est là, me semble-t-il, le thème essentiel que devrait aborder de nouvelles recherches économiques de l'ORSTOM au Sénégal. Ce thème n'est pas nouveau, et il est même l'une des préoccupations dominantes du gouvernement sénégalais à l'heure actuelle. Cependant, il me semble que les tentatives de diversification des productions récemment tentées au Sénégal sont sujettes à critique à plus d'un titre :

a) il ne s'est pas agi de diversification des productions à proprement parler, puisqu'on a cherché à développer des cultures nouvelles (riz, canne à sucre, tomates, coton, etc...) dans des zones où le problème arachidier n'est pas le plus criant : Fleuve, Casamance, Terres-Neuves. Par ailleurs, rien n'est tenté dans le Bassin Arachidier proprement dit.

b) Il semblerait que ces tentatives de diversification des productions aient été abordées avant tout au plan agronomique, sans qu'une grande part fût réservée à un calcul économique préalable. Or, il est tentant de tirer des leçons définitives d'un échec agronomique provisoire, alors que cet échec peut être imputé à des causes ni économiques ni agronomiques, telles qu'aléas climatiques, mauvaise vulgarisation, etc...

Le calcul économique est pourtant une étape décisive pour savoir quelles sont les productions qui peuvent trouver un débouché sur le marché mondial, celles dont les cours sont relativement stables, celles qui peuvent laisser un surplus au producteur, et pour opérer un choix rationnel entre différentes possibilités : les projets de diversification des productions doivent donc faire tout autant intervenir le calcul économique que la recherche agronomique.

Mais, une diversification des productions dans le Bassin Arachidier est-elle possible ? Un argument qui est souvent mis en avant est que les sols de cette zone seraient épuisés et incapables de porter d'autres cultures que mils et arachides : il n'est pas permis à l'économiste de répondre sur ce point précis de technique agronomique. Mais, l'histoire économique du Sénégal révèle que différents essais avaient été tentés, au début du XIXème siècle, avant que l'arachide n'ait pris la place de monoculture qu'elle occupe actuellement. C'est ainsi que dans le plan de colonisation du gouverneur SCHMALTZ, adopté en 1818, il était proposé aux "colons" de pratiquer des cultures de coton, d'indigo, de canne à sucre et de café ; et, effectivement, des champs de coton et d'indigo commençaient de cerner la ville de Saint-Louis, quand l'administration décida autoritairement la réduction de ce plan. Le gouverneur ROGER eut, dès 1821, la même préoccupation d'introduire des cultures nouvelles au Sénégal : coton de Chandernagor et d'Egypte ; indigo du Bengale ; babaniers, plants d'ananas, papayers, palmiers-dattiers des îles du Cap-Vert, caféiers de la Martinique, cacaoyers, théiers, sésame, ricin, ... Ces essais de ricin ont été repris lors d'une de l'arachide en 1888, puis, le sisal a

été introduit dans le Sénégal Oriental, avec la création de quelques grandes concessions à partir de 1922, entraînant l'implantation d'industries de transformation du sisal sur place.

La leçon à tirer de ces différents essais historiques est que, parmi les différentes causes qui ont fait que ces cultures ont laissé progressivement la place à l'arachide, aucune ne signifie une quelconque incapacité des sols sénégalais à porter d'autres cultures que mils et arachides. En effet, ces causes sont les suivantes :

- soit que la comparaison des cours de l'arachide et des autres productions fût défavorable à ces dernières.

- soit que les données scientifiques de l'époque fussent insuffisantes.

- soit que différentes calamités (inondations, sécheresses, épidémies)

- soit que les incitations à la production, et notamment les primes aient mal été distribuées (1).

De nos jours, ces différentes causes d'échec peuvent être plus facilement maîtrisées, et le problème de la diversification des productions se pose en de nouveaux termes.

1) On peut, tout d'abord, chercher à substituer de nouvelles productions agricoles à l'arachide, soit que l'on reprenne des essais déjà tentés historiquement (sésame, ricin, coton, sisal, ...), soit que l'on cherche à introduire

distribution permettrait un relèvement du prix au producteur tout en maintenant un prix de vente compétitif sur la marché mondial ; savoir quels effets d'entraînement pour l'économie nationale seraient à attendre de l'introduction de telle nouvelle production agricole ou de telle combinaison de productions agricoles,...

- au niveau des échanges internationaux :

comparer les différents cours mondiaux et leur évolution respective pour en déduire quelle est la culture la plus rentable pour le Sénégal dans un avenir à moyen terme.

Le calcul économique devra conduire à l'optimisation de la combinaison des résultats obtenus à ces trois niveaux.

2) On peut, aussi, chercher à substituer progressivement un élevage d'embouche à la culture de l'arachide, et cela sur les mêmes terres, comme l'a préconisé Mr. le Professeur PELISSIER dans le cas des paysans sédentaires possesseurs de bétail (1).

Là encore, un calcul comparatif entre les coûts et les avantages de l'opération est à entreprendre, en tenant compte des incidences sur le revenu des cultivateurs, sur le coût et les possibilités des cultures fourragères, etc... De plus, une telle transformation ne peut être brutale : il n'est pas question de changer le cheptel de thésaurisation en un élevage d'embouche immédiatement ; il importe, avant tout, d'étudier de manière très affinée la composition des troupeaux, leur fonction, les modalités de gestion, d'acquisition des bêtes, etc..., tout cela afin de découvrir les palliers successifs et progressifs par lesquels on pourra amener le cultivateur à un élevage de type moderne.

L'ensemble de ces calculs devrait aboutir à une prospective de l'économie sénégalaise en l'an 2.000 en tenant compte de différentes hypothèses :

a) aucun changement dans :

- la répartition actuelle des cultures
- l'organisation actuelle de la production et de la commercialisation.
- l'évolution actuelle des cours mondiaux.

b) une légère amélioration dans l'un de ces trois domaines.

c) la substitution d'une nouvelle production à l'arachide... etc...

Il est évident qu'il s'agit là d'une recherche complexe et longue, mais, sans doute, est-ce la seule solution si l'on veut que le Sénégal d'aujourd'hui opère des choix rationnels quant à l'avenir.

(1) P. PELISSIER : "Les effets de l'opération Arachide/Mil dans les régions de Thiès, Diourbel et Kaolack". Rapport de synthèse, 1970, P. 28.

A ces hypothèses majeures devront être rattachées des hypothèses secondaires, qui constituent en elles-mêmes autant de domaines de recherches par leur importance, mais qui, néanmoins peuvent être liées au problème de la diversification de l'économie sénégalaise.

Il s'agit de :

1) l'élargissement du marché sénégalais par association économique avec ses voisins.

Là encore, le calcul économique devrait indiquer quelles vont être les répercussions de la création de la CFAO sur l'économie par exemple.

2) l'économie et la planification de l'éducation.

La planification de l'enseignement devient de plus en plus l'une des préoccupations dominantes du gouvernement sénégalais. Il est évident qu'un enseignement "à la française", produisant annuellement un nombre appréciable de diplômés de formation générale qui ne trouvent pas de poste, est un luxe inutile. Là encore, il y a des calculs à faire sur les postes à créer dans l'avenir et donc les orientations à donner à l'enseignement. Il faudra, cependant, se garder de préconiser des solutions radicales, telles que la suppression de tout enseignement **général**, car ce serait vouer de nouveau les africains à des emplois de technicien subalterne, faisant appel à des coopérants européens "supérieurs" pour les postes de direction.

3) Les possibilités d'industrialisation induite par la diversification des productions, tout en ne perdant pas de vue que la croissance industrielle doit se faire en Afrique Noire de façon toute autre que dans les sociétés occidentales, parce que, d'une part, il faut tenir compte des institutions et des valeurs spécifiques de ces sociétés, et parce que, d'autre part, nous sommes nous-mêmes en train de redécouvrir l'importance de telles institutions et valeurs.

En définitive, il est nécessaire de souligner que ces recherches sur l'avenir de l'économie sénégalaise devront se garder de tout dogmatisme, de toute solution de facilité, de toute idée préconçue, devront savoir se remettre elles-mêmes perpétuellement en question, devront s'attacher à la "réalité du terrain", devront présenter des "esquisses" et non un résultat définitif, devront, en un mot, faire un effort d'imagination qui a jusqu'ici cruellement fait défaut...